

PROGRAMME DE FORMATION

Formation AIPR – IPR Travaux à proximité des réseaux (Encadrant)

Référence : F-SO-009

Tarif : 200 €

🕒 Mise à jour le 08/10/2026

Cette formation permet d'acquérir les connaissances réglementaires et techniques nécessaires à l'encadrement de travaux à proximité des réseaux, en maîtrisant les procédures DT-DICT et les règles de prévention. Réalisée en sous-traitance par un organisme habilité, elle comprend la préparation et la présentation au QCM AIPR Encadrant, permettant, sous réserve de réussite, d'obtenir l'attestation de compétences.

DURÉE**1 jour · 7h****FORMAT****Présentiel****NIVEAU****Non communiqué****PARTICIPANTS****4 à 8 max**

Public concerné

- Tout salarié de l'entreprise de travaux à proximité de réseaux, intervenant en préparation administrative et technique des travaux (chef de chantier, conducteur de travaux).

Prérequis

- Savoir parler, lire et écrire le français.

Conditions d'accès à la formation

- Délai : de 1 à 4 semaines avant le démarrage de la formation dans la limite des effectifs indiqués

Objectifs de la formation

- Connaître la réglementation DT-DICT et le guide technique de sécurisation des chantiers.
- Situer son rôle parmi les niveaux de responsabilités des différents acteurs.
- Savoir préparer les travaux à proximité des réseaux en respectant les différentes recommandations et prescriptions.
- Comprendre les conséquences d'un dommage et les pénalités inhérentes.
- Pouvoir obtenir l'autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR).

Accessibilité de la formation

En cas de situation de Handicap, une étude sera effectuée pour proposer une formation adaptée ou rediriger à un partenaire. En cas de besoin, une salle répondant aux normes accessibilité sera mise à disposition Référent handicap & contact : BRUTY Romain / r.bruty@forma-ite.fr

Moyens et supports pédagogiques

- Exposés étayés par des diaporamas ou des études de cas.
- Remise d'un support de formation.
- Questions réponses, partage d'expériences.

Modalités de suivi et d'évaluation

- Évaluation sous forme de QCM réalisée à la fin de la formation

Formateur

Formation assurée par un formateur qualifié, dans le cadre d'une prestation sous-traitée à un organisme habilité AIPR.

Programme détaillé

J1 CONTEXTE ET RÉGLEMENTATION

- Présentation et objectifs de la formation
- Contexte et enjeux de la réglementation
- L'analyse des statistiques d'accidentologie
- Les obligations des différents acteurs
- Les procédures mises en place (DT suivie par DICT ; DT-DICT conjointe, ATU)
- Les différents principes généraux de prévention selon les types de travaux
- Les sanctions applicables
- Pourquoi une AIPR?

J2 LA MISE EN ŒUVRE DU CHANTIER

- Les documents nécessaires sur un chantier
- Les piquetages et marquages au sol
- Les actions de prévention à réaliser avant le démarrage effectif des travaux
- Le guide technique : présentation et mode d'emploi
- Conditions, responsabilités et déclaration d'un arrêt de chantier
- Les consignes spécifiques pour les travaux urgents.

J3 SAVOIR PRÉPARER SON INTERVENTION

- Reconnaître les différents types de réseaux et leurs caractéristiques
- Les méthodes existantes pour le repérage des réseaux
- Règles de sécurité lors de travaux à proximité des réseaux.

J4 TRAVAILLER À PROXIMITÉ DE RÉSEAUX

- Prévoir la présence obligatoire éventuelle des exploitants
- Fournir les moyens de protection collective et individuelle
- Anticiper les situations potentiellement dangereuses
- Les règles pour les branchements
- Les conditions de recours à l'arrêt de chantier
- L'obligation de récolement.

J5

EN CAS D'ANOMALIES

- Mesures à respecter en cas d'accrochage
- La règle des 4A
- Déclaration de dommages, responsabilités de l'entreprise.